



Avis de disponibilité des documents reliés à l'assemblée annuelle des actionnaires de Lightspeed POS inc.

Date et lieu de l'assemblée :

Quand : Jeudi le 8 août 2019
11 h 00 (heure de l'Est)

Où : aux bureaux de Stikeman Elliott L.L.P.
1155, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 4100
Montréal (Québec) Canada
H3B 3V2

Le présent avis vise à vous informer que Lightspeed POS inc. (la « Société ») a décidé d'utiliser la méthode de procédures de notification et d'accès pour la livraison à ses actionnaires des documents reliés à l'assemblée des actionnaires susmentionnée et que ces documents sont disponibles sur Internet. La présente communication vous fournit uniquement une vue d'ensemble des documents reliés à l'assemblée qui sont à votre disposition sur Internet. Nous vous rappelons que vous devez prendre connaissance de tous les renseignements importants qui figurent dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et dans les autres documents reliés à l'assemblée avant de voter.

La circulaire de sollicitation de procurations de la direction et les autres documents pertinents sont disponibles au :

www.documentsassemblee.com/astca/LSPD_fr

investors.lightspeedhq.com

OU

www.sedar.com

Comment obtenir un exemplaire imprimé des documents reliés à l'assemblée

La Société fournira gratuitement aux actionnaires qui en feront la demande une copie papier de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction pendant une période d'un an à compter de la date de dépôt de la circulaire sur SEDAR.

Vous pouvez obtenir à tout moment une copie papier de la circulaire avant l'assemblée sur le Web au www.documentsassemblee.com/astca/LSPD_fr ou en communiquant avec AST au 1 888 433-6443 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 416 682-3801 (si vous appelez d'un autre pays).

Après l'assemblée, vous pourrez en faire la demande en composant les mêmes numéros. Veuillez prévoir trois jours ouvrables pour le traitement de votre demande ainsi que le délai usuel d'envoi du courrier par la poste.

Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires

Les résolutions qui feront l'objet d'un vote lors de l'assemblée figurent ci-dessous, avec les sections de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction où vous trouverez des renseignements à leur sujet.

1. Élection des administrateurs - Page 8
2. Nomination de l'auditeur - Page 15

Vote

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE VOUS NE POUVEZ PAS VOTER EN RETOURNANT CET AVIS. Pour exercer les droits de vote rattachés à vos titres, vous devez voter au moyen de l'une des méthodes indiquées sur votre formulaire de procuration ou votre formulaire d'instructions de vote ci-joint. Votre formulaire de procuration ou votre formulaire d'instructions de vote doit être reçu au plus tard à 11 h (heure de l'Est) le 6 août 2019.

VEUILLEZ CONSULTER LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS DE LA DIRECTION AVANT DE VOTER.

Envoi des états financiers annuels

- Seulement aux porteurs inscrits et aux propriétaires véritables qui demanderont d'en recevoir un exemplaire.